



PROGRAMME DE FORMATION

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES EN INSTITUTION DE SOIN ET À DOMICILE

Travailler avec les familles en service de gériatrie

Contexte de la demande :

Le travail avec les familles et les aidants est une question apparue récemment dans les services de gériatrie. Ce problème a en effet longtemps été occulté tant par les personnels de santé, que par les services sociaux et les pouvoirs publics.

Compte-tenu de l'augmentation actuelle du nombre de personnes âgées et des contraintes financières en matière de santé, les familles sont de plus en plus présentes pour répondre à leurs besoins de santé, impliquant un accompagnement par les soignants.

A cet effet, dans le cadre de la certification V2010, le critère 10.d « accueil et accompagnement de l'entourage », exige des établissements qu'ils « définissent les modalités d'accueil et d'accompagnement de l'entourage des patients en leur facilitant l'accès aux secteurs d'hospitalisation et en leur apportant un accueil personnalisé et un soutien dans les situations qui le nécessitent ».

Par ailleurs, en 2011, l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) recommande dans son programme spécifique « Qualité de vie en EHPAD » d'« établir des relations spécifiques avec les proches qui accompagnent la personne âgée ».

Dans ce contexte, des modifications organisationnelles, des innovations, en particulier dans les façons de travailler ensemble, sont nécessaires.

Objectif :

Cette formation doit permettre aux personnels concernés de mieux appréhender les différents aspects de la relation triangulaire entre le résident, les aidants naturels et les soignants, de les aider à faire évoluer leur posture professionnelle afin d'être capables d'accompagner la famille et l'entourage de la personne âgée.

Public :

Ce programme s'adresse aux personnels de santé médicaux et non médicaux (cadre de santé, infirmier coordinateur, infirmier, aide-soignant, aide-médico-psychologique, assistant de soins en gérontologie, auxiliaire de vie sociale, kinésithérapeute, manipulateur en électroradiologie, psychologue, etc.) et aux personnels administratifs.